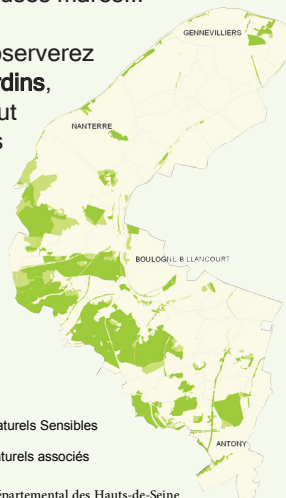




## Les Hauts-de-Seine : un territoire au patrimoine naturel d'une richesse insoupçonnée

Plus de **200 mares** sont aujourd'hui recensées dans les Hauts-de-Seine, notamment **au sein des massifs forestiers**. Les Forêts Domaniales de Meudon, de Fausses Reposes et de la Malmaison par exemple, abritent de nombreuses mares...

Mais pas uniquement ! Vous les observerez aussi **en ville, au sein des parcs et jardins**, etc. où elles tiennent une place tout aussi importante. Ce sont parfois les seuls refuges pour de nombreuses espèces spécifiques à ces milieux.



Le département des Hauts-de-Seine est couvert par **7 830 ha d'espaces verts** (environ 45 % de sa superficie), dont **près de 15 % a été identifié comme de nature à caractère sensible**.

 Espaces Naturels Sensibles  
 Espaces naturels associés

SIG - Conseil départemental des Hauts-de-Seine

## Plus de 10 ans d'actions menées par le Département des Hauts-de-Seine en faveur des mares

- **création de Zones Naturelles Protégées**, véritables îlots de quiétude pour la faune et la flore,
- **création de mares** dans les parcs départementaux, avec utilisation de matériaux naturels (argile),
- **aménagement de dispositifs en faveur de la petite faune sauvage** et notamment des amphibiens.

Le Département participe à l'inventaire des mares, avec plus de 30 mares recensées dans les parcs départementaux.

## A vous de jouer !

Partez à la recherche des mares du département des Hauts-de-Seine pour nous aider à mieux les connaître et les protéger !

Arboretum du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups



**Demandez-nous la carte des mares de votre commune !**

**Vous connaissez une mare près de chez vous ?**

**Participez à l'inventaire des mares d'Ile-de-France !**

Rendez-vous dès à présent sur le site internet dédié à l'inventaire...

[www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr)

... et partez en balade à la découverte des mares de votre région !

Développé par la SNPN et Natureparif, cet outil permet à chacun de devenir acteur de l'inventaire : suivre en temps réel son état d'avancement, télécharger de la documentation, saisir ses données en ligne, etc.

Ce document a été réalisé avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine



Programme soutenu par :



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

## Société nationale de protection de la nature

Association loi 1901, fondée en 1854, reconnue d'utilité publique

**Protéger la faune, la flore et les milieux naturels**  
**La nature au cœur de nos actions !**

9, rue Cels - 75014 PARIS

Tel : 01 43 20 15 39 - Fax : 01 43 20 15 71

[snpn@wanadoo.fr](mailto:snpn@wanadoo.fr)

[www.snpn.com](http://www.snpn.com)

## Découvrez et devenez acteur de **L'INVENTAIRE DES MARES** d'Ile-de-France

*Si les mares m'étaient comptées...*



*une initiative de la SNPN*



Société nationale de protection de la nature

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et réalisation : SNPN - avril 2015. © Photo couverture : Arboretum du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Conseil départemental des Hauts-de-Seine - O. Rouvillat. © Photos pages intérieures : SNPN - S. Breckelmeis, Y. Guittet, M. Melin (sauf mentions contraires).





## Qu'est-ce qu'une mare ?

Etendue d'eau permanente ou temporaire, de taille variable (de quelques m<sup>2</sup> à 5 000 m<sup>2</sup> au maximum) et de faible profondeur (jusqu'à 2 mètres).

Le plus souvent créée par l'Homme, elle se trouve en contexte rural, forestier, périurbain ou urbain.

## Un inventaire régional des mares

### La SNPN anime depuis 2010 l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

#### Dans quels objectifs ?

- améliorer les connaissances au niveau régional,
- sensibiliser le grand public et les acteurs concernés par cette problématique,
- parvenir à une meilleure prise en compte de ces milieux dans les politiques d'aménagement (documents d'urbanisme, etc.).

#### Par quels moyens ?

- recherches bibliographiques et analyses cartographiques,
- campagnes de terrain : description des milieux et inventaires naturalistes,
- appel à participation : l'implication de tous est indispensable pour assurer le succès de ce programme,
- animation d'une plateforme dédiée à l'inventaire :

[www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr)

### Des efforts à poursuivre... mais déjà récompensés !

- Près de **22 300 mares recensées**, dont 40 % ont déjà fait l'objet d'une visite de terrain,
- Une **forte mobilisation des bénévoles et des structures partenaires du programme**,
- Plus de **15 000 données naturalistes** récoltées dont 130 espèces d'intérêt patrimonial (rares et protégées).

## Des milieux aux multiples intérêts...



### Une biodiversité exceptionnelle

Milieux de vie indispensables pour de nombreuses espèces, parfois rares voire menacées, elles sont notamment des sites de reproduction privilégiés pour les amphibiens et les libellules.

### Des infrastructures naturelles

Les mares participent à l'épuration et à la régulation des eaux. En retenant l'eau pluviale, elles limitent l'érosion des terres et les inondations.

### Un formidable outil pédagogique

De véritables concentrés de nature permettant d'aborder avec les petits et les grands de nombreuses thématiques.



**90 % des mares ont disparu depuis 1900 !**

### Leur qualité écologique se dégrade

- par les pollutions, notamment d'origine agricole,
- par la fermeture des milieux : embroussaillage et ombrage ne favorisent pas l'installation de la flore et de la faune,
- par l'urbanisation des campagnes, qui s'accompagne souvent d'une forte artificialisation de ces milieux (introduction d'espèces exotiques, aménagements paysagers, etc.).

SIG - SNPN  
0 65  
Densité de mares / Km<sup>2</sup>



**Qu'est-ce qu'un réseau de mares ?**  
Au moins 5 mares distantes deux à deux de 500 m maximum

### Des milieux indispensables pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

Véritables réservoirs de biodiversité mais aussi corridors écologiques permettant le déplacement des individus, les réseaux de mares jouent un rôle clé dans le maintien des populations.

Plus de 700 réseaux de mares ont été identifiés, la plupart de taille réduite (5 à 10 mares). Etalement urbain et intensification agricole participent à la disparition et à l'isolement de ces milieux.

### ... et pourtant fortement menacés !

#### Les mares se raréfient de nos paysages !

La modernisation et l'évolution des pratiques agricoles ont entraîné la disparition des besoins à l'origine de leur création (réserve d'eau domestique, abreuvement du bétail, etc.). De nombreuses mares sont ainsi remblayées ou se combinent naturellement par manque d'entretien.

Milieux urbains et grandes cultures en sont les plus dépourvus, contrairement aux massifs forestiers qui abritent près de la moitié des mares aujourd'hui répertoriées.

Parc départemental des Chanteraines.  
© Conseil départemental des Hauts-de-Seine - 0. Portail

